

Envois en nombre du courrier B

Un service éprouvé et fiable pour les envois en nombre à partir de 350 unités

Envois en nombre du courrier B est une prestation performante pour les volumes à partir de 350 unités pour lesquels la rapidité de la distribution n'est pas la première priorité. Vous atteignez ainsi vos groupes cibles en bénéficiant d'un rapport qualité-prix optimal.

Vos publipostages, catalogues, magazines clients et autres envois de courriers atteignent le groupe cible dans un délai de six jours ouvrables (du lundi au vendredi) après le dépôt à la Poste.

Conditions importantes

Les prix pour les envois en nombre du courrier B s'appliquent dès le dépôt simultané d'au moins 350 envois. Les lettres doivent relever du même niveau tarifaire (cartes postales, lettres standard, midilettes ou grandes lettres) et émaner du même expéditeur.

Distribution

Les envois en nombre du Courrier B peuvent être déposés tous les jours ouvrables jusqu'au délai de dépôt. Les délais de dépôt peuvent varier en fonction du point de dépôt. Vous trouverez les sites ainsi que des informations sur les heures d'ouverture et de fermeture sur le site www.poste.ch/sites.

Les délais de dépôt pour les envois en nombre du Courrier B sont les mêmes que ceux du Courrier A.

En cas de remise ou de dépôt tardif, c'est le jour suivant qui compte comme date de dépôt.

La distribution a lieu au plus tard le sixième jour ouvrable après le dépôt. Les envois en nombre du courrier B ne sont pas distribués le samedi.

Dépôt	Distribution
Lundi	Au plus tard le mardi de la semaine suivante
Mardi	Au plus tard le mercredi de la semaine suivante
Mercredi	Au plus tard le jeudi de la semaine suivante
Jeudi	Au plus tard le vendredi de la semaine suivante
Vendredi	Au plus tard le lundi en huit
Samedi	Au plus tard le lundi en huit

Conditions pour les cartes postales en courrier B

Les cartes postales sont soumises à des consignes de présentation particulières:

- Les légères perforations sont admises dans la mesure où elles ne perturbent pas le traitement automatique
- L'ajout d'éléments saillants (p. ex. notes Post-it ou similaires) n'est pas autorisé
- Les cartes ne doivent pas présenter de plis
- Les laminages ou laquages unilatéraux sont autorisés (mais pas sur le côté de l'adresse)
- Seul l'affranchissement PP peut être utilisé comme marque d'affranchissement. Vous trouverez des informations détaillées sous www.poste.ch/affranchissementpp et dans le factsheet «Affranchissement PP».

Si les envois ne correspondent pas aux consignes de présentation, le supplément pour envois spéciaux sera appliqué.

Le poids du papier dépend du format de ce dernier:

- jusqu'au format A6 (148 × 105 mm) min. 120 g/m²
- format A6/5 (210 × 105 mm) min. 150 g/m²
- format A5 (210 × 148 mm) min. 170 g/m²
- format B5 (250 × 176 mm) min. 200 g/m²

Documents de dépôt

Le dépôt des envois avec affranchissement PP doit être accompagné du bordereau de dépôt/bulletin de livraison établi en ligne. Ce document peut être établi après connexion au service en ligne «Bordereau de dépôt lettres» dans le portail client «Ma Poste» (www.poste.ch/services-en-ligne).

Des frais de traitement de 20 francs sont facturés pour le dépôt d'envois sans bordereau de dépôt ou bulletin de livraison officiel.



Prix

Formats pour les envois en nombre du courrier B	Épaisseur	Poids	Prix de base	Supplément pour le poids
Carte postale courrier B de 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	jusqu'à 6 mm	1–20 g	CHF 0.53	–
Lettre standard du courrier B 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	jusqu'à 20 mm	1–100 g	CHF 0.63	CHF 0.01 par 20 g
Midilette du courrier B 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	jusqu'à 20 mm	101–500 g	CHF 0.86	à partir de 101 g CHF 0.01 par 20 g
Grande lettre du courrier B jusqu'au format B4 (353 x 250 mm)	jusqu'à 20 mm	1–1000 g	CHF 1.03	CHF 0.01 par 20 g

Prix de référence par exemplaire, TVA incluse ; condition: traitement à la machine; pour les dérogations voir sous www.poste.ch/presentationlettre

Suppléments:

- Si les envois ne respectent pas les consignes de présentation, le supplément pour envois spéciaux sera de CHF 0.25.
- Le supplément pour les lettres standard et les midilettes entre 20 et 50 mm d'épaisseur s'élève à CHF 2.00 par envoi. Le supplément pour envois spéciaux est compris dans le supplément précité.
- Les grandes lettres d'une épaisseur de plus de 20 mm sont considérées comme des colis.

Des informations détaillées se trouvent sous www.poste.ch/presentationlettre → Envois spéciaux et dans la spécification «La présentation des lettres de A-Z».

Exemples de prix

Envois en nombre de cartes postales en courrier B

Quantité: 750 envois	Épaisseur: < 1 mm		
Format: B5 (176 x 250 mm)	Poids: 15 g		
Prix de base CHF 0.53 x 750 pièces	CHF	397.50	
Supplément poids par 20 g	CHF	0.00	
Total	CHF	397.50	

Envois en nombre de lettres standard en courrier B

Quantité: 7500 envois	Épaisseur: 2 mm		
Format: B5 (176 x 250 mm)	Poids: 57 g		
Prix de base CHF 0.63 x 7500 envois	CHF	4725.00	
Supplément poids par 20 g			
3 x CHF 0.01 x 7500 envois	CHF	225.00	
Total	CHF	4950.00	

Envois en nombre de grandes lettres en courrier B

Quantité: 10 000 envois	Épaisseur: 7 mm		
Format: B4 (250 x 353 mm)	Poids: 152 g		
Prix de base CHF 1.03 x 10 000	CHF	10 300.00	
Supplément poids par 20 g			
8 x CHF 0.01 x 10 000 envois	CHF	800.00	
Total	CHF	11 100.00	

Prix TVA incluse.

Indemnités pour la collaboration des usagers

Avec le tri préalable par localités ou par circonscriptions de distribution, vous prenez en charge une partie de notre travail.

Vous recevez donc une indemnité correspondant à ces prestations préalables.

En nous livrant vos envois dans l'un de nos centres courrier ou logistiques, vous avez droit à une indemnité de site.

Vous trouverez des informations détaillées concernant les différentes indemnités relatives à l'optimisation des frais de port sur www.poste.ch/prestations-prealables et dans le factsheet «Prestations préalables».

Remise

A partir d'un chiffre d'affaires annuel de 100 000 francs, nous convenons avec vous de conditions individuelles sur une base contractuelle. Votre conseillère ou votre conseiller à la clientèle vous renseignera volontiers à ce sujet.